

La grâce de Dieu

(lire Tite 2, 11 à 14)

(*Traduit de l'anglais*)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 67]

Ce beau passage familier de l'Écriture sainte se trouve au milieu d'un certain nombre d'exhortations adaptées à diverses classes de personnes, en ce qui concerne leur conduite et leur caractère. Vieillards, femmes âgées, jeunes hommes, jeunes femmes et esclaves doivent être exhortés quant à leur conduite appropriée dans leurs conditions respectives.

Mais de peur que nous ne soyons tentés de placer ces exhortations sur une base légale, l'apôtre inspiré livre une des déclarations de l'évangile les plus magnifiques et les plus complètes, parmi celles qui se trouvent dans le Volume sacré. « La grâce de Dieu », et elle seule, doit être le fondement de toute la conduite et de tout le caractère chrétiens. Le légalisme dans toutes ses formes et ses œuvres est des plus haïssables, pour l'Esprit de Dieu. Le manteau de la propre justice, avec lequel l'homme tente de couvrir ses péchés, est plus hideux aux yeux de Dieu que le péché le plus noir qui puisse être commis. Rien ne peut être agréable à Dieu, hormis ce qui découle de Sa propre grâce dans nos cœurs.

Maintenant, dans le passage qui est devant nous, le lecteur trouvera trois points distincts : le salut que la grâce apporte, les leçons que la grâce enseigne, et l'espérance que la grâce présente. Premièrement, concernant :

Le salut que la grâce apporte

C'est un grand point cardinal. Être incertain ou dans l'obscurité à ce sujet, doit entraîner de l'incertitude et de l'obscurité en toutes choses. « La grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes » (voyez la lecture en note). C'est suffisamment clair et concluant. La toute première chose que fait la grâce pour le pécheur perdu, c'est de le sauver inconditionnellement, parfaitement et éternellement. Elle ne lui demande pas d'être quelque chose, mais ce qu'il est. Elle ne lui demande pas de donner quelque chose. Elle lui apporte le salut sur la base de ce qu'il est perdu. C'est seulement comme étant perdu que j'ai besoin de salut, et plus je me sens moi-même perdu, plus je vois clairement mon droit à ce salut complet et gratuit qu'apporte la grâce de Dieu. Le salut est destiné à ceux qui sont perdus. Si donc je suis perdu, le salut s'applique à moi, tout aussi clairement que si j'étais le seul pécheur perdu dans le monde entier.

Observez l'immense portée de ce mot, « perdu ». Il englobe tout le monde. Grands et petits, riches et pauvres, instruits et ignorants, sauvages et civilisés, moraux et immoraux, religieux et profanes — tous sont compris sous cet unique titre, « perdus ». Il est bon de voir clairement cela. Les hommes font des distinctions, et cela est nécessaire. La vie sociale a ses distinctions. La loi et l'équité maintiennent leurs distinctions, qui

doivent être justement reconnues par tout esprit bien réglé. La société accorde le respect à celui qui est pur, sobre et moral, qu'elle refuse à juste titre à celui qui est méchant, ivrogne et sans scrupules. Mais dès que nous entrons en présence de la grâce de Dieu, toutes ces distinctions sont balayées, et tous sont considérés sur un même terrain, comme *perdus*. Le membre le plus respectable de la société et le proscrit le plus vil sont tous deux dans la même condition, en ce qui les regarde : ils sont tous deux perdus ; ils ont tous deux besoin de salut ; et la grâce de Dieu apporte le salut à l'un aussi bien qu'à l'autre.

Souvenez-vous bien que le pauvre proscrit au cœur brisé est plus proche du salut que la grâce apporte, que le moraliste au cœur froid qui se suffit à lui-même. Voyez Matthieu 21, 31. Si la loi de Dieu pouvait apporter le salut, alors ce serait tout l'inverse. Mais la loi n'a jamais apporté le salut à quiconque, parce que nul ne pouvait la garder. Mais la grâce apporte le salut à tous parce que tous en ont besoin. Elle n'est plus limitée aux Juifs. Le soleil s'est levé bien au-dessus de l'horizon juif, et a déversé ses rayons bienfaisants sur « le monde entier », de sorte que « toute créature sous le ciel » puisse jouir de sa lumière. Tel est le caractère large de « la grâce de Dieu », qui ne touche en rien à la grande question des conseils éternels de Dieu et de Son gouvernement moral. Dieu a Ses conseils, et Dieu manifeste Sa sagesse mystérieuse en gouvernement. Il ne faut jamais l'oublier, mais cela n'interfère en rien avec la précieuse vérité que « la grâce de Dieu apporte le salut à tous » et que « la justice de Dieu est pour tous ». L'apôtre inspiré parle du *caractère large* de ces choses, non de leur résultat final — distinction immense et importante.

Il doit être clair pour mon lecteur que le terme « *tous* » l'inclut nécessairement. Il ne pourrait pas en être autrement. S'il ne devait pas être inclus, alors il s'ensuit qu'il y a quelqu'un à qui la grâce de Dieu n'a pas apporté le salut ; mais le Saint Esprit déclare expressément qu'elle apporte le salut à tous. Cela doit satisfaire l'âme la plus anxieuse quant à la question si souvent posée : « Comment puis-je savoir que le salut m'est destiné ? ». Quelqu'un est-il exclu ? Le salut n'est-il pas apporté à tous ? Ce terme n'englobe-t-il pas tout chercheur inquiet ? Sans aucun doute ! La déclaration de l'écrivain inspiré est que « la grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes ». C'est aussi clair qu'un rayon de soleil.

Les hommes peuvent rejeter ce salut. Malheureusement, ils le font, mais cela ne peut jamais toucher à la question du large caractère de cette grâce qui brille avec un vif éclat dans l'évangile et qui apporte à tous un salut complet et gratuit. Leur culpabilité en la rejetant découle du fait qu'elle est offerte gratuitement. S'ils ne pouvaient pas l'obtenir, où serait leur culpabilité de ne pas l'avoir ? Où serait le juste jugement, en punissant les hommes pour n'avoir pas reçu ce qui ne leur avait jamais été destiné (2 Thess. 1, 6-10) ? Il est vrai que Dieu est souverain, mais il est également vrai que l'homme est responsable. Sommes-nous appelés à réconcilier ces deux choses ? *Non, elles sont déjà réconciliées dans la mesure où toutes deux sont enseignées dans la Parole.* Tout ce que nous avons à faire est de les croire.

Mais nous demandons-nous ce qui est compris dans le salut qu'apporte la grâce de Dieu ? La réponse est : Tout. Le salut est un coffret précieux qui contient tout ce dont j'ai besoin pour le temps et l'éternité. Il comprend le salut de la conséquence à venir du péché et de sa puissance actuelle. Être une personne divinement sauvée — une personne sauvée par la grâce de Dieu, sauvée par le sang de Christ, comme l'est tout croyant — implique une entière délivrance de la colère, de l'enfer, de Satan, de tout ce qui pourrait jamais être contre moi. Un homme que Dieu a sauvé est certainement en sûreté à tous égards. Il n'y a rien d'incertain, au sujet du salut de Dieu ; il est entièrement établi. Il n'y a pas de délai ; tout est achevé. Nous n'avons ni à l'attendre, ni à y ajouter, mais à le recevoir maintenant et à en jouir pour toujours. La puissante marée de la grâce coule depuis le trône même de Dieu et porte en son sein un plein salut pour moi. Je le reçois comme un libre don ; j'incline ma tête et j'adore, et je poursuis mon chemin en me réjouissant.

Les leçons que la grâce enseigne

La grâce est un enseignant aussi bien qu'un sauveur, mais elle ne commence jamais à m'enseigner avant qu'elle ne m'ait sauvé. Il est bon de voir cela. Avant même qu'elle me demande de prêter l'oreille à ses pures et saintes leçons, elle m'apporte un salut aussi gratuit que l'air que nous respirons. C'est comme une personne divinement sauvée que j'entre dans l'enceinte de l'école de la grâce. La grâce n'enseigne que ceux qui sont sauvés. Tous ses élèves sont sauvés. La grâce comme sauveur ne cherche que ceux qui sont perdus. La grâce comme enseignant n'instruit que ceux qui sont sauvés. Cela met tout au clair et place toutes choses à leur juste place. Nous ne devons jamais placer des personnes non sauvées à l'école de la grâce. Ceux qui sont tels n'ont aucune capacité pour apprendre ses saintes leçons. Il doit y avoir un matériau approprié, une capacité appropriée. Cette capacité est comprise dans le salut que la grâce m'apporte. Je suis un débiteur de la grâce, et pour la leçon que j'apprends, et pour la capacité de l'apprendre. Je dois tout à la grâce. La grâce me cherche et me trouve dans mon état de perdition ; elle me sauve d'un salut éternel, et m'introduit comme une personne sauvée dans la sphère dans laquelle sont communiquées ses instructions saintes. La grâce n'enseigne pas ceux qui sont morts ; elle les vivifie. Elle n'enseigne pas ceux qui sont coupables ; elle les purifie. Elle n'enseigne pas ceux qui sont condamnés ; elle les justifie. C'est comme vivifié, purifié et justifié que je deviens l'élève de la grâce. La toute première chose que fait la grâce pour le pécheur perdu, c'est de lui apporter le salut ; et quand il a reçu ce salut, elle lui enseigne à « renier l'impiété et les convoitises mondaines, et à vivre dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement ».

Je désire que mon lecteur soit au clair à cet égard. S'il est encore dans un état non sauvé, qu'il comprenne que la grâce de Dieu lui apporte le salut comme une chose présente. De plus, jusqu'à ce qu'il ait accepté ce libre don, il est totalement incapable de comprendre ou de saisir les leçons qu'enseigne la grâce. Si la grâce doit être son enseignant, il doit être sauvé pour être un élève. Ce simple fait porte le coup de mort à tout légalisme, à toute justice humaine, à toute prétention de l'homme. Si nul ne peut comprendre les leçons qu'enseigne la grâce, sinon ceux qui ont accepté le salut que la grâce apporte, alors, assurément, notre langage doit toujours être : « Non point à nous, ô Éternel ! non point à nous, mais à ton nom donne gloire » [Ps. 115, 1]

Considérons particulièrement les leçons que la grâce enseigne. Elle nous enseigne à renier tout ce qui est contraire à Dieu et tout désir de ce monde actuel. Elle nous enseigne comment nous devons vivre. La loi ne pouvait jamais faire cela. La loi nous dit comment nous *devrions* vivre, mais elle ne nous l'enseigne pas. Elle ne nous donne ni la leçon à apprendre, ni la capacité pour l'apprendre. Elle ne nous apporte pas le salut. La loi ne pouvait jamais avoir d'élèves sauvés, parce qu'elle ne sauve pas ceux qui sont perdus, mais les condamne à être perdus. Sans doute, les hommes devraient garder la loi, et s'ils étaient justes, ils le feraient, mais ils ne sont pas justes. Tout au contraire, ils sont mauvais, totalement et irrémédiablement mauvais, perdus sans espoir, et dans cette condition, la grâce leur apporte le salut. Christ le Sauveur est Celui qui nous enseigne, non pas Moïse le législateur. Que nous apprenions Ses leçons ! Que nous soyons assis à Ses pieds en toute tranquillité, et que nous buvions Ses instructions saintes !

Ces instructions se rangent sous trois titres distincts, comme cela est suggéré par les mots « sobrement, justement et pieusement ».

Sobrement se rapporte au cercle intérieur du propre cœur. Il signifie simplement avec un gouvernement intérieur de soi — une expression très claire. La grâce qui me sauve m'enseigne à exercer un saint gouvernement sur le moi. Je dois gouverner mes pensées, gouverner ma langue, gouverner mon tempérament — les gouverner, non pas afin d'être sauvé, mais parce que je suis sauvé. Celui qui m'enseigne à exercer ce gouvernement m'a sauvé avant même d'avoir démarré le cours de Son instruction. C'est comme une personne sauvée que je soumet tout mon être moral au contrôle complet de mon Maître céleste. La loi ne pouvait pas m'enseigner à gouverner ma nature. Elle me condamne, racines et branches, me jette par-dessus bord et me laisse là. La grâce me suit, me sauve et me dote d'une nouvelle nature, et me scelle du Saint Esprit, de sorte que je peux m'exercer au gouvernement de moi-même.

Et que l'on observe que ce gouvernement de soi est totalement différent de quoi que ce soit que la philosophie humaine ou l'énergie d'une volonté indomptée pourrait jamais produire. Ces choses peuvent me permettre de soumettre certains des accessoires du «moi», tandis que la tige principale est laissée complètement intacte. Mais «la grâce de Dieu qui apporte le salut» me donne la victoire sur le moi dans toute la portée et l'étendue de ce terme général. Une pleine victoire sur tout le mal qui habite en moi fait tout autant partie du «salut» que la délivrance de l'enfer. Malheureusement, nous manquons à faire usage de cette victoire. Par indifférence spirituelle et par incrédulité, nous ne réussissons pas à posséder nous-mêmes pratiquement ce plein salut que la grâce nous a apporté, mais cela n'altère en rien la vérité de la chose. Si je suis un homme sauvé, je dois vivre comme un homme sauvé à tous égards. Et comment cela doit-il se faire ? Par la foi. «Le juste vivra de foi» (Hab. 2, 4; Gal. 3, 11; Héb. 10, 38). Je ne peux exercer le gouvernement intérieur du moi que par la foi.

La deuxième grande leçon que la grâce m'enseigne quant à ma vie pratique, c'est de vivre «justement». Cela ne me considère pas simplement dans le cercle intérieur de mon propre être moral, mais au milieu des circonstances et des relations de la scène qui m'entoure — ce monde extérieur dans lequel je suis appelé à vivre et à me mouvoir de jour en jour. Mon divin Enseignant m'instruit non seulement quant au gouvernement du moi, mais aussi quant au gouvernement de toutes mes affaires avec mon prochain. Là aussi, je dois me souvenir que mon enseignant est la grâce qui m'a sauvé. Je ne dois jamais l'oublier. Si les ressources de la philosophie ou l'énergie d'une volonté forte peuvent me permettre d'exercer une sorte de gouvernement intérieur du moi, de même aussi les principes d'une moralité élevée ou de cet orgueil qui rejette une mauvaise action, peuvent me conduire à chercher le maintien d'une réputation sans tâche dans toutes mes affaires avec mes semblables. Mais tout cela me laisse sans être sauvé. La philosophie ne peut pas me sauver, et c'est pourquoi elle ne peut pas m'enseigner. La moralité ne peut pas me sauver, et c'est pourquoi elle ne peut pas m'enseigner.

C'est «la grâce de Dieu» seule qui peut me sauver, et c'est cette même grâce qui peut seule m'enseigner. C'est pourquoi, si je vois une personne qui professe être sauvée, cédant à un mauvais tempérament, se livrant à ses passions, ou assujettie à une habitude, j'en déduis que cette personne n'a pas appris pratiquement la première grande leçon de son divin Enseignant. Et si je vois une personne qui professe être sauvée, mais qui ne conduit pourtant pas ses affaires avec réserve, mais entre dans des dettes et se permet des extravagances, j'en déduis qu'elle n'a pas appris la deuxième grande leçon de son divin Enseignant. Ne soyons pas trompés par de vaines paroles. Si le légaliste est réduit au silence par la gratuité du salut que la grâce apporte, l'antinomien^[1] est réduit au silence par la pureté des leçons qu'enseigne la grâce. «Ces choses sont bonnes et utiles aux hommes» [Tite 3, 8]. L'évangile répond à tout. Il répond au pécheur perdu avec un salut complet, et il

répond au pécheur sauvé avec les leçons les plus pures et les plus parfaites — des leçons de saint gouvernement de soi et de justice pratique.

Mais il y a une troisième leçon que la grâce enseigne à ses élèves sauvés. Elle leur enseigne à vivre « *pieusement* ». Cela s'ouvre à nos relations avec le monde d'en haut. Il y a une grande force, une grande beauté et une exhaustivité dans ces mots employés par l'apôtre inspiré. Ils nous présentent trois cercles dans lesquels nous sommes appelés à agir : le monde intérieur, le monde extérieur, et le monde d'au-dessus. Ils doivent être pris tous ensemble, pour saisir leur beauté divine. En vérité, rien n'est laissé en dehors. Tout ce que nous pourrions vouloir apprendre est enseigné à l'école de la grâce, si nous voulons seulement en accepter les leçons. Gardons à l'esprit que la preuve la plus sûre de ce que nous avons reçu le salut qu'apporte la grâce, est notre apprentissage des leçons qu'enseigne la grâce — ces saintes leçons de gouvernement intérieur du moi, de justice pratique et de vraie piété. Que Dieu le Saint Esprit nous fasse comprendre la plénitude et la gratuité du salut, et la pureté et l'élévation des leçons, de manière à ce que nous puissions saisir plus clairement, en troisième et dernier lieu,

L'espérance que la grâce présente

L'apôtre en parle comme d'« une bienheureuse espérance », et assurément, rien ne peut être plus bénî que « l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ ». C'est l'espérance propre du croyant. Et il est enseigné à la rechercher par la même grâce qui lui a apporté le salut et qui lui enseigne comment se tenir vis-à-vis du monde intérieur, du monde extérieur et du monde au-dessus. « L'Éternel donnera la grâce et la gloire ; il ne refusera aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité » (Ps. 84).

Or il y a trois choses en lien avec cette « bienheureuse espérance », que je désire que mon lecteur comprenne clairement — le titre, la capacité et la condition morale. Notre *titre* est fourni par le sang de la croix ; la *capacité* est fournie par le Saint Esprit ; et la *condition morale* est basée sur notre apprentissage et notre manifestation des saintes leçons enseignées à l'école de la grâce.

Lecteur, permettez-moi de vous demander si, quand le sujet de l'*apparition* de Christ est introduit, vous sentez toujours une sorte de difficulté ou de réserve dans votre esprit ? Auriez-vous peur de voir Jésus ? Préféreriez-vous différer le moment de Sa venue ? Ne vous sentez-vous pas tout à fait prêt ? Si c'est le cas, il se peut que vous ne soyez pas encore capable de « lire clairement votre titre », ou que vous ne cultivez pas une capacité spirituelle, ou que votre condition morale n'est pas telle qu'elle vous introduirait naturellement dans cette scène de gloire que nous avons chaque jour le privilège de considérer. Ce sont des points d'une importance immense — des points auxquels mon lecteur devrait donner une attention profonde avec prières. S'il y a du trouble quant à mon titre ; si j'ai des doutes quant au salut qu'apporte la grâce, ou si je suis en arrière pour apprendre les leçons qu'enseigne la grâce ; s'il y a déficience dans la capacité spirituelle, ou si mon ton et mon caractère moraux en général ne sont pas formés par les saintes leçons de la grâce, je ne serai pas dans une attitude d'attendre la gloire qui est devant nous. Il est bon de voir cela dans toute sa clarté, sa pertinence et sa puissance. Si nous sommes les bénéficiaires de la grâce et ceux qui attendent la gloire, nos vies ne devraient-elles pas manifester la puissance morale de ces choses ? Ne devraient-elles pas avoir leur effet propre dans la formation de notre caractère ? Sans aucun doute. « Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui est pur » [1 Jean 3, 3]. Si je m'attends à être bientôt avec Jésus et comme Jésus, je chercherai à être avec Lui et comme Lui autant que possible.

Que le Seigneur opère en nous ce qui est Son bon plaisir, et manifeste dans toutes nos voies une expression plus fidèle de la vie divine ! Le langage avec lequel se termine notre passage est tout spécialement prévu pour éveiller dans nos âmes le désir le plus intense pour ces choses. De fait, je ne peux pas conclure cet article sans citer ce noble passage dans son entier, priant le Saint Esprit de l'appliquer avec une grande puissance au cœur et à la conscience, et de l'auteur, et du lecteur.

« Car la grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes, nous enseignant que, reniant l'impiété et les convoitises mondaines, nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement, attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ, qui s'est donné lui-même pour nous [quel prix ! quels objets !], afin qu'il nous rachetât de toute iniquité et qu'il purifiât pour lui-même un peuple acquis, zélé pour les bonnes œuvres ».

1. ↑ Quelqu'un qui affirme que sous la dispensation de l'évangile, la loi morale n'est pas obligatoire parce que la foi seule est nécessaire pour le salut ; quelqu'un qui rejette une moralité établie (Webster).